

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CHANGEMENT DU GESTIONNAIRE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n°40-2015 du 27 août 2015

Siège social: Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray

Cité des Sciences - 1004 El Menzah IV

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 31 octobre 2019 d'octroyer son agrément pour le changement du gestionnaire de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE et la désignation de STB FINANCE, intermédiaire en bourse, en tant que nouveau gestionnaire en remplacement de la société de gestion STB MANAGER.